

WEBINAIRE

24 NOVEMBRE 11h - 12h

Crédit d'impôt collaboration de recherche (CICo) Les perspectives 2023

AU PROGRAMME

- > Présentation de ce nouveau dispositif de financement de la recherche
- > Les freins à l'adoption du CICo
- > Les bonnes pratiques pour se lancer dans le CICo
- > Questions / réponses en direct



Julien Soilly
Directeur fiscal



France Innovation fédère **les entreprises innovantes** comme :

- Les entreprises innovantes réalisant des prestations de recherche et de développement technologique ;
- Les entreprises proposant des produits, procédés ou services innovants ;
- Les entreprises du conseil et de l'accompagnement de l'innovation, etc.

Dans le cadre de sa plateforme communautaire France Innovation, **investisseurs, collectivités/clusters, etc ou encore organismes de recherche** sont acceptés.

Adhésion gratuite : Pour en savoir plus :
<https://www.france-innovation.fr/adherer/>

Vous êtes une entreprise ?

	MEMBRE	MEMBRE PREMIUM	MEMBRE SUPER PREMIUM
Référencer la fiche profil de votre entreprise	✓	✓	✓
Utiliser le logo membre France Innovation	✓	✓	✓
Accepter ou refuser des rendez-vous de membres	✓	✓	✓
Solliciter des rendez-vous aux autres membres	✗	✓	✓
Diffuser des recherches de compétences	✓	✓	✓
Répondre à des recherches de compétences	✗	✓	✓
Participer à des webinaires	✓	✓	✓
Organiser un webinaire	✗	✗	✓
Diffuser du contenu	✗	✗	✓
Tarifs préférentiels sur des évènements partenaires	✗	✓	✓



LA PLATEFORME COMMUNAUTAIRE au service des entreprises innovantes



Fiche de présentation

Catalogue

Gestion RDV

Mon agenda

Forfait de participation

Tester ma visio



CONSERVER MA RECHERCHE

✓ Visites

- Profils que j'ai consultés 0
- A consulté mon profil 0

✓ Objectifs

- Filtre matchmaking

✓ Compétences & Expertises

Sélectionner

✓ Domaines d'application

✓ Localisation

num dpt, ville

✓ Mots clés

275 RÉSULTATS EXPORTER

TRIER PAR Pertinence A - Z Derniers inscrits

KMCe4U

We support our clients to improve their innovation with the following...

VOIR PLUS

PME



Dixit facilite les affaires publiques de ses clients en renversant la charge ...

<https://www.dixitplatform.com>

VOIR PLUS

Start-up



CORHOFI

Crédit Bail et Location Financière pour les start-up, ou société en...

<http://www.corhofi.com>

VOIR PLUS

PME



ADINVEST International et sa filiale ADINVEST France, 1ère plateforme...



Révéler le potentiel écologique, d'innovation, de performance non...



Conseils en management et



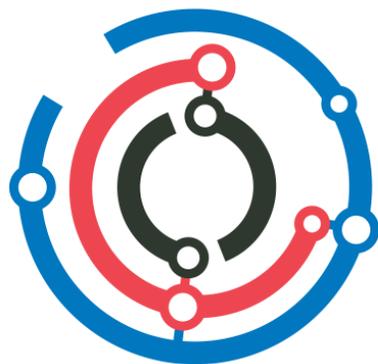
Quelques dates à retenir

Webinaires à venir :

<https://www.france-innovation.fr/webinaire/>

- 30 nov |Enjeux et financement de votre P.I (ABGI et Laurent & Charras)
- 08 déc |Introduire sa medtch en bourse, retour d'expérience et meilleures pratiques (Carmat, Euronext)
- 13 déc |Appel à projets Eurostars (Bpifrance, Lorang Innovation, Rescoll)
- 30 nov |Enjeux et financement de votre P.I (ABGI et Laurent & Charras)
- 04 janv |Rejoindre France Innovation en 2023
- 12 janv |France 2030 – indus. des technologies de rupture pour les réseaux et la production EnR
(ADEME)
- 13 janv |Les opportunités EIC Pathfinder et Transition Horizon Europe
- 09 fev |Innovation de rupture, deeptech, et si l’EIC Accélérateur Horizon Europe était fait pour vous ?

D'autres webinaires sont déjà en cours de programmation



France
Innovation

MEETINGS

Les RDV d'affaires des entreprises innovantes

Mobilités | 28 juin | <https://france-innovation.onlinemeetings.events/Mobility/>
Matériaux | 20 septembre | <https://france-innovation.onlinemeetings.events/Materials/>
Medtech | 8 décembre | <https://france-innovation.onlinemeetings.events/Medtech/>

www.france-innovation.fr

contact@france-innovation.fr

LinkedIn

<https://www.linkedin.com/in/france-innovation-67607a166/>



https://twitter.com/Fr_Innovation



LE CREDIT D'IMPÔT COLLABORATION DE RECHERCHE (CICo)

LES PERSPECTIVES 2023



France
Innovation



B. Conseil[®]
FINANCER VOTRE DÉVELOPPEMENT



Julien SOILLY

Julien a travaillé pendant 15 ans à la Direction Générale des Finances Publiques.

Diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts (ENI), il a été affecté dans les services de gestion, dans une cellule de contrôle sur pièces et au contentieux. Devenu Inspecteur des impôts il a rejoint le bureau du contrôle fiscal à Bercy avant d'enseigner durant 6 ans à l'Ecole Nationale des Impôts devenue l'Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFiP).

Il a ensuite rejoint des structures de conseil dans le financement de l'innovation spécialisées dans la fiscalité de l'innovation, accompagnant personnellement plus de 150 entreprises en contrôles fiscaux.

Membre actif de la commission fiscale de l'Association des Conseils en Innovation, il est également un expert reconnu de la fiscalité de l'innovation.

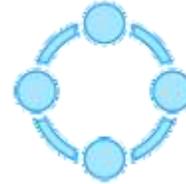
- 1. L'origine du CICO**
- 2. Les principes du CICO**
- 3. Les fondamentaux du CICO**
- 4. La déclaration et le contrôle du CICO**
- 5. Les freins à son utilisation et ses perspectives**

- 1. L'origine du CICO**
2. Les principes du CICO
3. Les fondamentaux du CICO
4. La déclaration et le contrôle du CICO
5. Les freins à son utilisation et ses perspectives



ABANDON DOUBLEMENT

- **Les** dépenses confiées à des organismes de recherche publics étaient valorisées au double pour le CIR
- **MAIS** potentielle distorsion de concurrence selon les articles 107 et 108 du TFUE
- **Donc la loi de finances n°2020-1721 du 29/12/2021** prévoit une valorisation identique quelque soit l'organisme de recherche sous-traitant



IMPACT ABANDON

- Les Donneurs d'Ordre bénéficiant du CIR ont cessé d'externaliser **leurs travaux auprès d'organismes de recherche publics**
- La politique gouvernementale s'inscrit depuis plusieurs années dans une trajectoire de **dynamisation de la recherche publique**
- La **recherche partenariale** est un levier majeur du soutien à la recherche publique



PRINCIPES FONDATEURS

Conformité à la réglementation européenne

Chaque définition renvoie à la communication de la Commission européenne :

n° 2014/ C 198/01

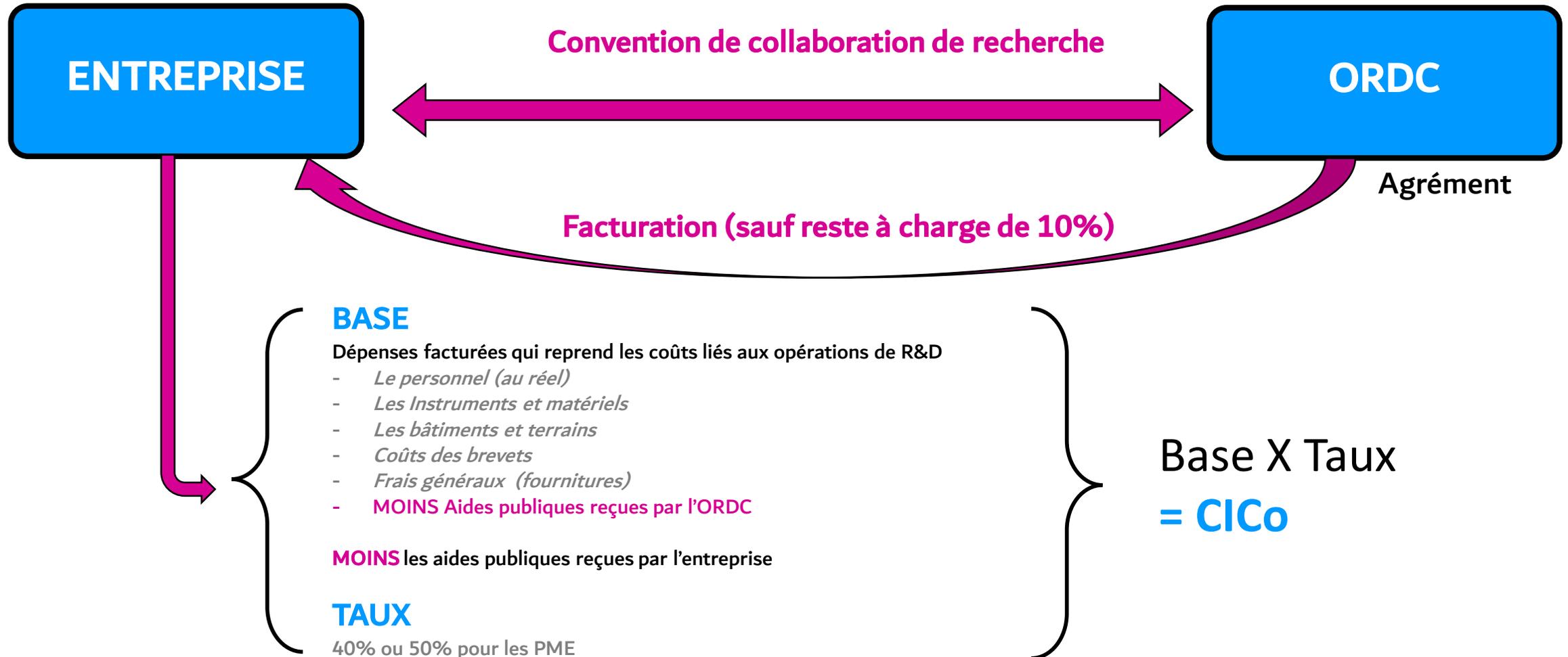
Réplique des concepts du CIR

- *Champ d'application;*
- *Territorialité des travaux;*
- *Modalités de dépôt ;*
- *Utilisation de la créance*
- *Procédures fiscales*

Codification à l'articles 244 quater B bis du CGI

1. L'origine du CICO
- 2. Les principes du CICO**
3. Les fondamentaux du CICO
4. La déclaration et le contrôle du CICO
5. Les freins à son utilisation et ses perspectives

PRINCIPE DU DISPOSITIF



1. L'origine du CICO
2. Les principes du CICO
- 3. Les fondamentaux du CICO**
4. La déclaration et le contrôle du CICO
5. Les freins à son utilisation et ses perspectives

ORDC

« une entité (telle qu'une université ou un institut de recherche, une agence de transfert de technologies, un intermédiaire en innovation, une entité collaborative réelle ou virtuelle axée sur la recherche), **quel que soit son statut légal (de droit public ou de droit privé)** ou son mode de financement, dont l'objectif premier est d'exercer, en toute indépendance, **des activités de recherche fondamentale, de recherche industrielle ou de développement expérimental**, ou de diffuser largement les résultats de ces activités au moyen d'un enseignement, de publications ou de transferts de connaissances. »

UNE COLLABORATION EFFECTIVE

« une collaboration **entre au moins deux parties indépendantes** l'une de l'autre et visant à échanger des connaissances ou des technologies, ou à **atteindre un objectif commun**, fondée sur une division du travail impliquant que les **parties définissent conjointement la portée du projet collaboratif**, contribuent à sa réalisation et en **partagent les risques et les résultats**. Une ou plusieurs parties peuvent supporter l'intégralité des coûts du projet et donc soustraire d'autres parties à tout risque financier. »

CONDITIONS

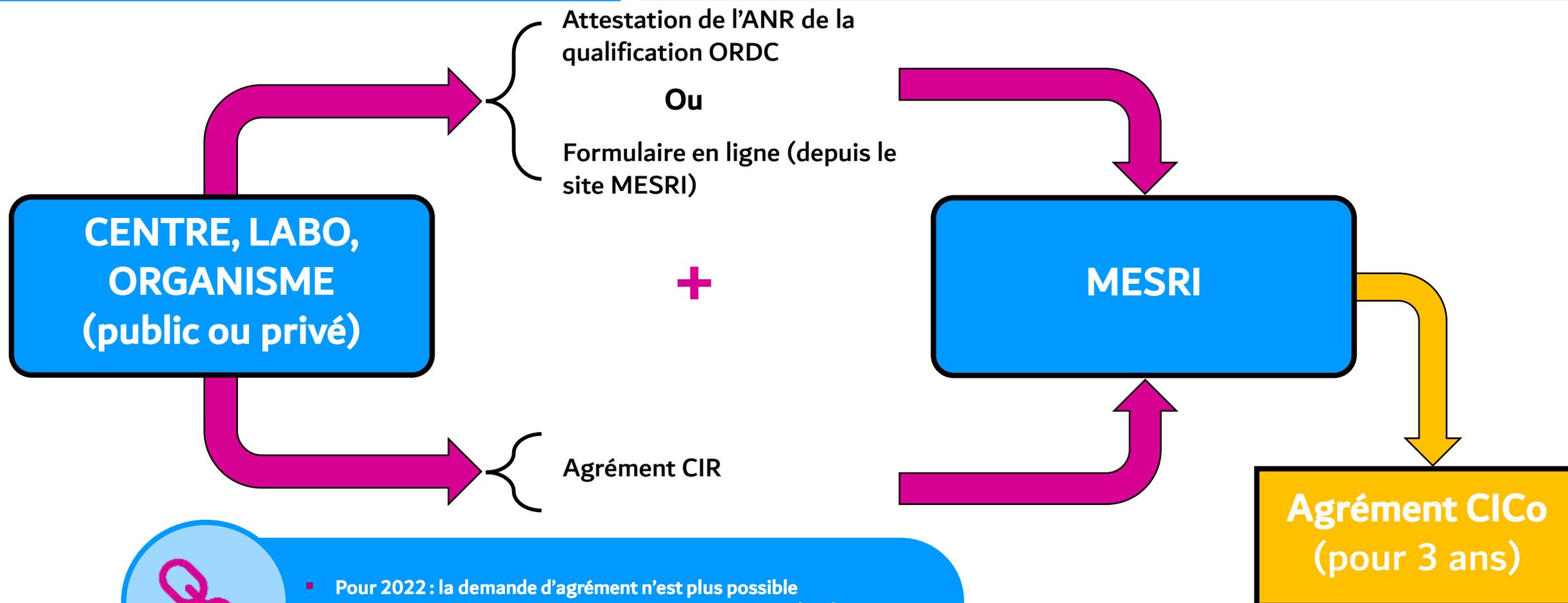
- Un **Agrément** par le MESRI pour l'ORDC ;
- **Pas de lien de dépendance** entre l'ORDC et l'entreprise ;
- Un Contrat de collaboration de recherche signé:
 - à compter du **01/01/2022** et jusqu'au 31/12/2025 ;
 - **avant l'engagement** des travaux.
- Une facturation
 - **Sans** marge ;
 - **Inférieure ou égale à 90%** du coût réel des dépenses de R&D;
- Une **publication** des résultats pour l'ORDC



- « Les **contrats de recherche et la fourniture de services de recherche** » ne sont pas concernés ;
- La **rédaction des contrats** est fondamentale;
- Une même dépense ne peut être valorisée au CIR et CICO ;

LES FONDAMENTAUX DU CICO

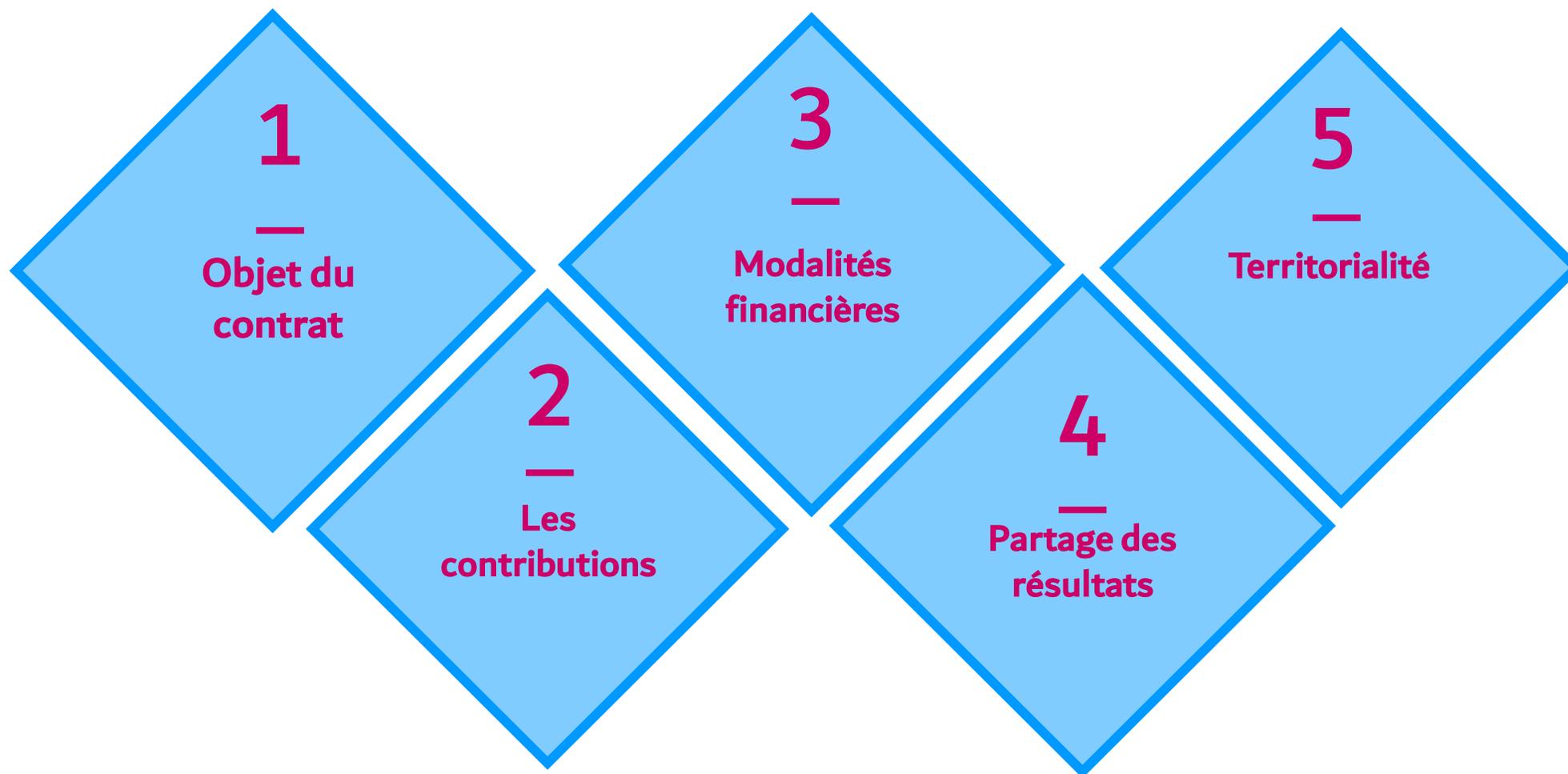
L'agrément



 Pour 2022 : la demande d'agrément n'est plus possible
Pour 2023 : la demande doit être sollicitée avant le 31/03/2023

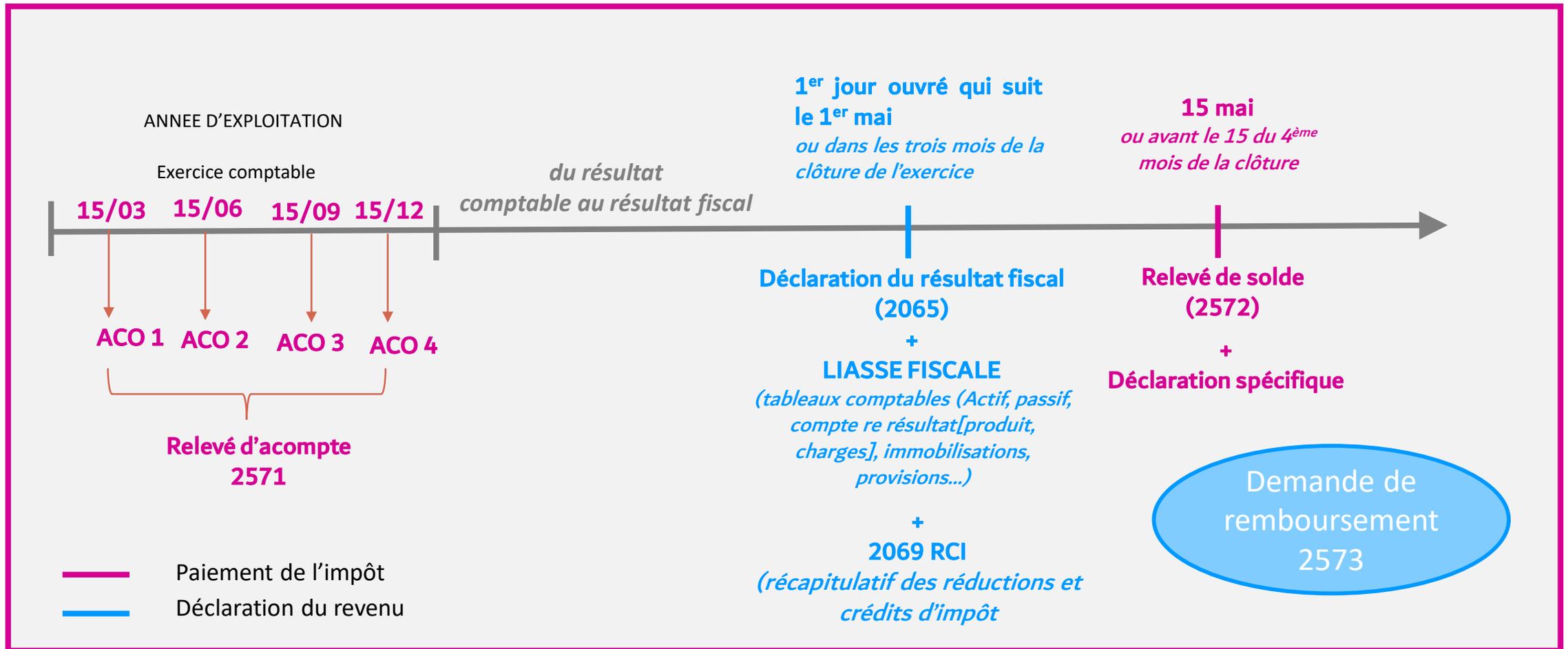
LES FONDAMENTAUX DU CICO

Les mentions « obligatoires »

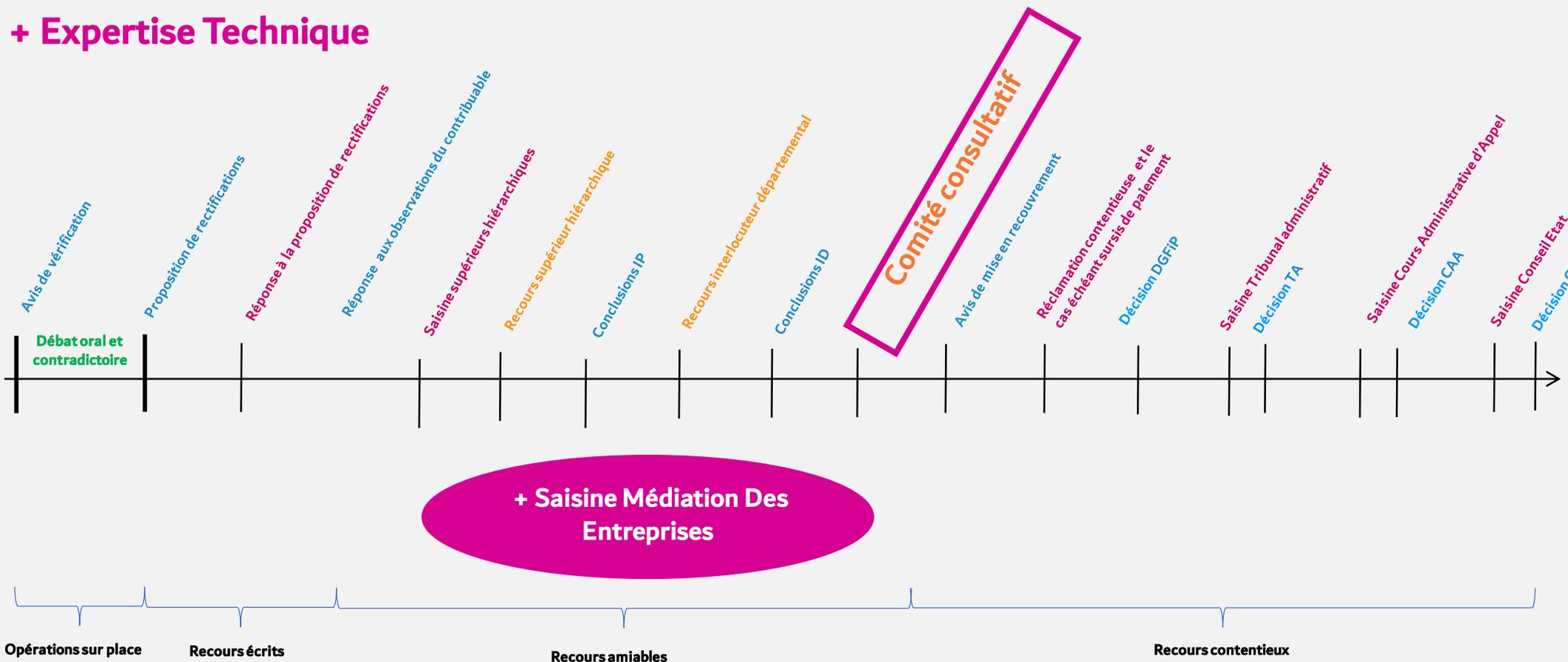


1. L'origine du CICO
2. Les principes du CICO
3. Les fondamentaux du CICO
- 4. La déclaration et le contrôle du CICO**
5. Les freins à son utilisation et ses perspectives

LA DÉCLARATION



+ Expertise Technique



1. L'origine du CICO
2. Les principes du CICO
3. Les fondamentaux du CICO
4. La déclaration et le contrôle du CICO
5. **Les freins à son utilisation et ses perspectives**



- Le **CIR** versus le **CiCo**
- La **dépendance** aux actes d'un tiers
- Les conditions d'applications **restrictives** doublées d'un travail juridique **très lourd**
- L'**absence** de précisions doctrinales



- Une **solution alternative** pour sécuriser les dépenses liées aux démarches partenariales
- Une attente forte d'évolution pour **mieux coller à la réalité économique**
- **Davantage d'entreprises** pourraient solliciter le **CiCo**
- **Se préparer dès à présent pour la déclaration 2024** et se faire accompagner

**MERCI POUR VOTRE
ÉCOUTE**



**AVEZ-VOUS DES
QUESTIONS ?**



Votre interlocuteur :

Julien SOILLY
Directeur fiscal

07 66 74 65 26
julien@bconseil.fr



B. Conseil

FINANCER VOTRE DÉVELOPPEMENT

JEI - CIR - CII - CICO – IP BOX - Subventions

hello@bconseil.fr